AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Référence (ex : DOC-2020-02), mots-clé...

III - Prestataires

III. 1 - Prestataires de services d'investissement

III. 1.2. Règles d'organisation

Applicable au 11 février 2019

Imprimer Télécharger

Instruction DOC-2007-01

Cartes professionnelles des personnes physiques autres que celles de responsable de la conformité et du contrôle interne ou de responsable de la conformité pour les services d'investissement et des collaborateurs d'une entreprise de marché, d'un gestionnaire de système multilatéral de négociation ou d'une chambre de compensation

Version consultée

Télécharger la doctrine

Textes de référence

- Article 313-29 du règlement général
- Article 313-32 du règlement général
- Article 512-11 du règlement général
- Article 523-3 du règlement général
- Article 541-9 du règlement général

Archives

Du 16 mars 2007 au 10 février 2019 | Instruction DOC-2007-01

Cartes professionnelles des personnes physiques autres que celles de responsable de la conformité et du contrôle interne ou de responsable de la conformité pour les services d'investissement et des collaborateurs d'une entreprise de marché, d'un...

Télécharger la doctrine

Textes de référence

- Article 313-29 du règlement général
- Article 313-32 du règlement général
- Article 512-11 du règlement général
- Article 523-3 du règlement général

↘ Article 541-9 du règlement général

Mentions légales :
Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02